

PRÉSENTATION

**Festival International Masters de Hockey Féminin &
Masculin du SCO D'ANGERS
4 et 5 juin 2022**



GROUPE SCO D'ANGERS HOCKEY
Stade Paul Robin 49000 Angers
Président : Emmanuel.leray@hockeyscoangers.fr

SOMMAIRE

- 1 Présentation Ville d'Angers
Tourisme
- 2 Présentation Ville d'Angers
Sports
- 3 Angers Jumelages
- 4 Présentation Tournoi
 - A. Affiche Tournoi
 - B. Avant-propos
 - C. Modalité pratique avant
tournoi
 - D. Règlement général
 - E. Règlement sportif
 - F. Règlement technique
 - G. Arbitrage
 - H. Déroulement du tournoi
- 5 Intention de participation
- 6 Hébergements
- 7 Tourisme

ANGERS VILLE SPORTIVE



Tournoi **V**étérans **M**asculins/**F**éminins
de Hockey sur Gazon
SCO Angers Hockey
Le 4 et 5 juin 2022

Hockey Gastronomie Tourisme

1. Présentation Ville d'Angers Tourisme

ANGERS, 1^{ERE} VILLE DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE !

Angers aime le sport !

Idéalement située aux portes du Grand Ouest à 1h15 de la côte Atlantique, réputée pour la douceur de son climat, Angers est classée **1^{re} ville de France où il fait bon vivre** ([Express - Septembre 2019](#)) et **1^{re} ville verte de France**, avec 51m² d'espaces verts par habitant.

Angers est résolument tournée vers le bien-vivre, comme savourer tout simplement une balade à pied dans la Cité en admirant le château des Ducs d'Anjou et ses 17 tours de tuffeau et d'ardoise, retrouver le calme en canoë-kayak de l'Île Saint-Aubin, s'abandonner à vélo au charme des [quinquettes des bords de Loire](#), ou se laisser emporter par les nombreux **événements sportifs et culturels** qui jalonnent l'année (Tout Angers Bouge ; festival de théâtre de rue [Les Accroche-cœurs](#), [le Festival d'Anjou](#)...).

La Ville d'Angers a été récompensée au niveau national par 4 Lauriers lors de la cérémonie de remise des labels « Ville Active et Sportive », en 2018. Angers a ainsi été **la première ville de France à atteindre ce niveau de reconnaissance** qui fédère les énergies du Ministère des Sports, de l'Association nationale des élu(e)s en charge du [Sport \(ANDES\)](#) et de l'[Union Sport et Cycle](#).



Gastronomie :

Top 10 des plats et spécialités de l'Anjou

Régalez-vous des spécialités de l'Anjou, de l'entrée au dessert en passant par des plats savoureux à base de viande ou de poissons de Loire. Voici notre suggestion des 10 spécialités de l'Anjou.



Territoire intelligent Angers Loire Métropole : Une construction qui continue

Angers : cap sur la ville de demain

Depuis un an, l'agglomération Angers Loire Métropole s'est engagée dans une démarche de territoire dit " intelligent ". La mise en œuvre de cette démarche a été confiée à un consortium d'entreprises, selon un principe bien particulier : le marché public global de performance. Entretien avec Constance Nebbula, Conseillère municipale et communautaire d'Angers, déléguée à la Transition numérique et au Territoire intelligent, également Présidente d'Angers Technopole.



2. Présentation Ville d'Angers Sports

Angers, véritable ville sportive !

- [2ème ville de France du baromètre des villes cyclables](#) de la Fédération française des usagers de la bicyclette (2020)
- 50% des Angevins pratiquent une activité sportive régulière
- 36 000 licenciés sportifs et adhérents à un club ou à une association sportive
- 275 associations sportives
- 89 disciplines
- 3 500 bénévoles
- 6 équipes sportives professionnelles ([Angers SCO](#), [UFAB](#), [Les Ducks d'Angers](#), [EAB](#), [Les Loups d'Angers](#), [Angers SCO Handball](#))
- 383 installations sportives dont 1 boulodrome, 1 base d'aviron, 1 patinoire Olympique, 1 vélodrome, 1 bassin de 50m, **1 terrain synthétique mouillé exclusif hockey flambant neuf.**
- 5 piscines dont 1 [centre aqualudique AquaVita](#)



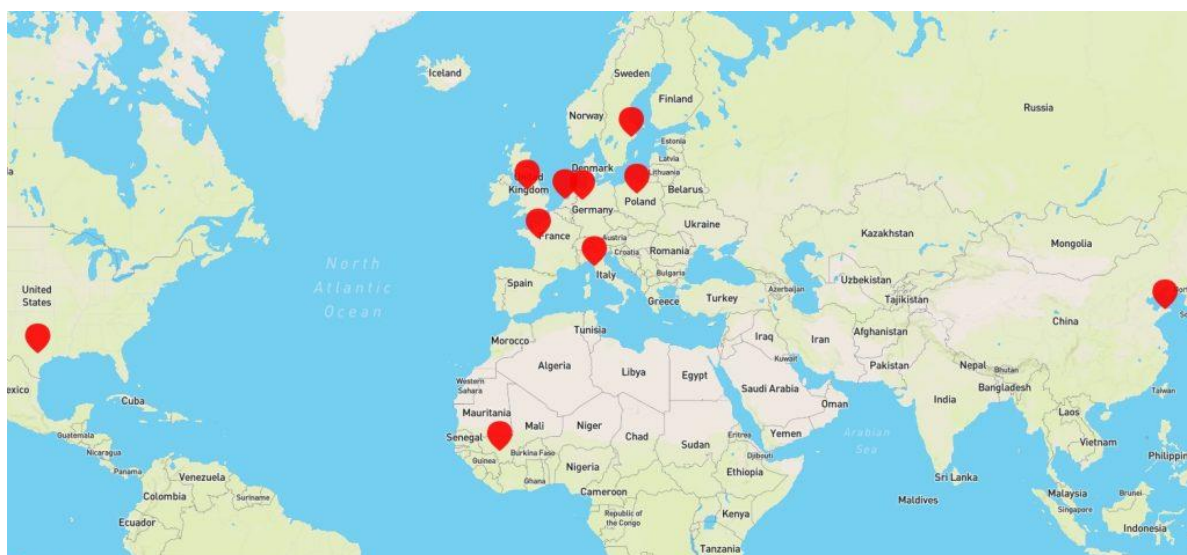
3. L'Association Angers Jumelages

Elle développe des projets citoyens communs, en mobilisant jeunes et moins jeunes, en faisant de la culture de chaque ville un vecteur de connaissance et d'échanges.

Toute l'année, tout angevin a la possibilité de s'investir dans diverses actions menées par l'Association Angers Jumelages. Nombreuses et variées sont les possibilités de donner un peu de son temps, de son énergie, de ses passions, de ses talents, pour initier et mettre en place des projets passionnants, pérennes, à forte résonance de dimension internationale.

Créer un lien social intergénérationnel et interculturel.

Nos villes jumelles :



Angers est jumelée avec cinq villes européennes et trois villes d'autres continents :

OSNABRÜCK (ALLEMAGNE)

HAARLEM (PAYS-BAS)

WIGAN (ROYAUME-UNI)

PISE (ITALIE)

TORUN (POLOGNE)

SODERTALJE (SUÈDE)

AUSTIN (TEXAS, USA)

YANTAI (CHINE)



4. Présentation tournoi

BIENVENUE AU TOURNOI INTERNATIONAL DU SCO **D'ANGERS HOCKEY SUR GAZON**

A. Affiche Tournoi

4 & 5 JUIN 2022
FESTIVAL INTERNATIONAL DE
HOCKEY MASCULIN & FÉMININ
ANGERS

ENVOI DES INTENTIONS D'INSCRIPTION AVANT LE 31 JANVIER 2022

DOSSIER DE PRÉSENTATION DISPONIBLE SUR DEMANDE

Programme
Tournoi : Samedi & Dimanche
Repas : Samedi soir
Lundi : découverte libre de la région
55€ / joueur
35€ / accompagnateur

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS:
FR: denisrose2@gmail.com
NL: thomaseveleens@hotmail.com
BEL: thomaseveleens@hotmail.com
IT: angersjumelages@gmail.com
PL: angersjumelages@gmail.com
GB / IRL: emmanuel.leray@hockeyscoangers.fr
D: Mg@michaelgohlke.com
SP: fredericpare@hotmail.com

CONTACTEZ NOUS POUR RECEVOIR LE DOSSIER DE PRÉSENTATION

Tournoi de hockey 7 x 7
Masters Masculin : joueurs + 40
(possibilité de 1 joueur +35 par équipe)
Masters Féminin : joueuses + 35
(possibilité de 1 joueuse + 30 par équipe)

SCO ANGERS HOCKEY SUR GAZON

Région PAYS DE LA LOIRE

DESTINATION angers TOURISME

Angers Hockey

B. AVANT PROPOS

Fort de son organisation du Championnat de France Vétérans 2019 le SCO d'ANGERS HOCKEY SUR GAZON se lance un nouveau défi « Du hockey mais pas que... »

Le dossier qui vous est proposé contient l'ensemble des informations nécessaires au déroulement du tournoi.

C. MODALITÉS PRATIQUE AVANT TOURNOI

- La fiche d'inscription renseignée, sera présentée à la table de contrôle le jour du tournoi, accompagnée du nom et prénom des joueurs, du numéro de maillot.
- Il vous sera remis 2 bouteilles d'eau dès votre arrivée, puis il vous sera possible de vous approvisionner soit par achat, soit au différent point d'eau mis à votre disposition par langue.
- L'accueil des équipes sera effectué par un responsable du SCO d'ANGERS et vous accompagnera vers un vestiaire équipes pour vous mettre en tenue.
- Une présentation de chaque équipe en tenue aura lieu avant le début du tournoi à 13h à l'issue un pot d'accueil sera offert à tous les participants pour faire connaissance.
- Des points de restaurations (nourritures, boissons) seront mis à votre disposition dans l'enceinte du Stade pendant tout le tournoi.
- Une animation sous forme de tombola, où tous les lots sont gagnants, sera organisée tout au long du tournoi.
- A la fin du tournoi chaque équipe sera récompensée et plusieurs récompenses seront distribuées.
- Enfin, POUR TERMINER CETTE PRÉSENTATION, DEUX INVITÉS D'HONNEUR NOUS FERONT LE PLAISIR DE LEUR PRÉSENCE QUI NOUS REJOINDRONT DIMANCHE AU COURS DE L'APRÈS MIDI ET REMETTRONT TOUTES LES RÉCOMPENSES.
- AINSI, dans l'attente de cette grande fête du Hockey, toute l'équipe organisatrice se tient à votre disposition pour vous transmettre toutes informations utiles et nécessaires.

D. REGLEMENT GENERAL

Le SCO D'ANGERS HOCKEY organise un tournoi de hockey **(7 x 7)** pour les catégories Vétérans Masculin (+ 40 ans) et Féminin (+ 35 ans)

Le tournoi se déroulera **samedi 4 et dimanche 5 juin 2022**. Ce tournoi débutera le **samedi 10H** pour se terminer à **20h00** et dimanche de **9h00** heures pour se terminer à **16h00**. Il se déroulera sur les installations sportives du [stade Josette et Roger Mikulak, rue Jules Ladoumègue 49000 ANGERS](#).

L'épreuve est dotée d'un trophée, dénommé « Challenge [Marie-Claude GAUDIN](#) » qui sera attribué aux vainqueurs Féminin et « Yann Révérend » au challenge Masculin du tournoi. Il sera remis en jeu chaque année. Ce trophée sera définitivement décerné au club ayant remporté le tournoi durant 3 années consécutives. Des récompenses seront attribuées à toutes les équipes en fonction du classement et des performances. Chaque équipe pourra présenter et engager de **8 à 11 joueurs maximums** (7 sur le terrain, dont le gardien + de 1 à 4 remplaçants + 1 coach) avec une tolérance **d'1 joueur de + 35 pour les garçons et d'1 joueuse de + 30 pour les filles**.

Attention : Les joueurs et joueuses ne pourront évoluer qu'avec l'équipe dans laquelle ils sont inscrits.

Chaque délégation (11 joueurs + 1 coach + accompagnateurs) sont invités au pot d'accueil à 13H le samedi pendant la pause.

Chaque délégation doit s'assurer pour tous risques d'accident relatifs à ses membres ainsi que leur responsabilité civile au regard des tiers. Le SCO D'ANGERS HOCKEY SUR GAZON décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols, pertes ou accidents survenant du fait ou pendant la durée du tournoi.

E. RÈGLEMENT SPORTIF

Généralité : Chaque délégation doit être présente **le samedi 4 juin à 10H00, le dimanche 5 juin à 09h00 précise** pour les premiers matches (voir planning des matches).

Le tournoi est précédé d'une présentation de toutes les délégations. Le tournoi se déroule sur 2 journées **le samedi 4 juin et le dimanche 5 juin 2022**. Le lundi sera libre et consacré au tourisme (quelques idées pour découvrir notre région à la fin du dossier de présentation). Tout club désirant se désister, devra prévenir **avant le 21 mai 2022**. Dès **le 22 mai 2022** l'acompte sera encaissé et non remboursé.

Modalités administratives

Chaque club renseignera la liste jointe (**nom, prénom, N° de maillot de chaque joueur et coach**). Cette liste sera envoyée lors de votre inscription ou au plus tard sera déposée lors de l'arrivée sur les installations du SCO d'Angers le jour du tournoi. Chaque club désignera un dirigeant qui sera inclus dans la commission technique du Tournoi et participera, en cette qualité, aux discussions concernant tout litige se rapportant à son équipe.

Chaque club participant devra présenter 2 jeux de maillots de couleurs différentes (1 jeu « couleur officielle », 1 jeu « couleur de rechange »)

Récompenses

Toutes les équipes se verront attribuer une récompense conformément au classement définitif. Toutefois, l'équipe ayant remporté le tournoi se verra remettre le trophée « Marie-Claude GAUDIN et Yann REVEREND ». Ce trophée sera remis en jeu l'année suivante, et ce, même dans le cas où l'équipe gagnante ne participerait pas au dit tournoi. Si une équipe remporte ce trophée 3 fois CONSÉCUTIVEMENT, ce trophée lui sera attribué définitivement.

Gestion du tournoi : La gestion du tournoi sera placée sous la responsabilité de M. LERAY EMMANUEL président du SCO d'Angers Hockey sur GAZON.

F. RÈGLEMENT TECHNIQUE PARTICIPANT

Ce tournoi sera organisé avec des équipes étrangères et françaises. Dans une première phase, elles seront réparties en plusieurs groupes en fonction du nombre d'inscrits. La répartition des équipes dans les groupes s'effectuera par tirage au sort sous la responsabilité du comité d'organisation désigné pour le tournoi.

Déroulement du tournoi : Toutes les rencontres se déroulent sur les 3 terrains (2 synthétiques + 1 gazon). Chaque équipe joue sur ces deux surfaces de jeu pendant la première phase, en alternance et conformément au calendrier mis en place.

Les phases éliminatoires, finales et matchs de classement se jouent durant la seule journée du dimanche. Tous les matchs se déroulent avec des équipes constituées de 7 joueurs et de 1 à 4 remplaçants. Chaque équipe doit être prête au moins 5 minutes avant le début de la rencontre.

Un retard de plus de 5 minutes après l'heure officielle de la rencontre, entraîne match perdu (0 point – 0 but).

Conformément au règlement du Hockey, le joueur remplacé peut revenir dans le match au cours d'une interruption de jeu.

Table de marque : Il y aura une table de marque pour contrôler le temps, les résultats, la gestion des arbitres (2 arbitres par équipe) et d'informer toutes les équipes participantes de toutes les questions sur l'organisation du tournoi.

Temps de jeu : Le temps de jeu pour chaque rencontre est le suivant.

- Phase éliminatoire = 1 mi-Temps de 20 minutes
- Phase de classement final = 20 minutes

Finale = 2 x 15 minutes

- Points attribués : Les points attribués à chaque match :
- Match gagné = **4 points**
- Match nul avec buts = **2 points**
- Match nul sans but = **1 point**
- Match perdu = **0 point**

Déroulement du tournoi : Le tournoi se déroule en deux phases :

- Phase « **ÉLIMINATOIRE** », - Phase « **CLASSEMENT** »

- Première phase « **ÉLIMINATOIRE** » Dans chaque groupe toutes les équipes se rencontrent entre elles. A la fin de la première phase il est établi un classement

Deuxième phase - dite de « **CLASSEMENT** » À partir de cette compétition, il est procédé à la qualification directe. A l'issue des matchs de la première phase, et en fonction du classement, toutes les équipes se rencontrent en quart de finale par un système de croisement :

- le 1er du groupe 1 rencontre le 2ème du groupe 2 - Le 1er du groupe 2 rencontre le 1er du groupe 1
- etc.... A l'issue de ce quart de finale, il est procédé à la finale et au match pour la 3ème et 4ème place.

Modalité du classement : Tous les classements seront effectués suivants les dispositions édictées ci-après

- Goal-average particulier

- Goal average général (différence entre les buts marqués et encaissés)

- La meilleure attaque

Il y aurait encore égalité parfaite, une séance de shoot out sera organisée entre les équipes (voir règle de procédure ci-dessous).

Règle des shoot-out. 2 joueurs différents de chaque équipe seront désignés. Est déclaré vainqueur l'équipe qui a pris l'avantage de buts marqués après la participation de tous les 2 joueurs. S'il y a égalité à l'issue de cette phase, il sera désigné 1 joueur (1 joueur de chaque équipe) et le principe de l'élimination directe sera appliqué. Un joueur ayant effectué son tir au but ne peut tirer que si tous les joueurs d'une même équipe ont effectué leur shoot out. Est déclaré vainqueur l'équipe qui a pris l'avantage au terme des buts marqués à égalité de shoot out. Tous les échauffements d'avant match devront avoir lieu en dehors des surfaces de jeu et plus particulièrement dans la zone réservée à cet effet.

G. ARBITRAGE

Chaque équipe devra désigner 2 arbitres parmi ses participants (joueurs, coach, accompagnateurs...). Ils se présenteront **5 minutes avant le coup d'envoi** à la table de marque pour récupérer les sifflets, la balle de match, chronomètre, la fiche de match et les cartons « en chocolat » .

Jeux :

En cas de fautes dans la petite zone, le Penalty-corner sera remplacé par une attaque directe contre le gardien de but « shoot out », qui devra être exécutée par le joueur qui a subi ou forcé l'infraction (le dernier attaquant qui a touché la balle). Le temps d'exécution est de 8". Les défenseurs seront au milieu du terrain, et ne pourront intervenir qu'une fois les 8 secondes écoulées.

En cas de sortie de balle ou de faute involontaire à l'intérieur de la petite zone, le Penalty-corner sera remplacé par une faute à l'extérieur de la surface. Il ne sera pas possible de faire une passe directe dans le cercle.

Il sera interdit de frapper la balle (shoot) autorisant seulement le push et d'autres techniques de jeu conformément aux règlements du FIH.

Flick ne peut être exécuté que pour tirer au but.

La raclette sera autorisée lorsqu'elle sera effectuée dans des zones « vides ».

Grâce à ces règles, nous essayons de minimiser les risques de coups / blessures possibles, afin de passer un agréable moment autour de notre passion.

Chaque équipe disposera des joueurs et joueuses qu'elle jugera appropriés et pourra apporter tous les changements nécessaires.

Tous les joueurs d'une même équipe sont tenus de porter les mêmes maillots et les mêmes couleurs pour les shorts et chaussettes etc...

CONDITIONS

Nous rappelons à tous qu'il s'agit d'un week-end de vacances de hockey avec pour seul objectif de passer le meilleur moment possible, donc un maximum **d'esprit sportif** de **rencontres** et de **camaraderie** sont demandés, bref, **le fair-play**.

L'organisation se réserve le droit de modifier tout aspect du règlement, préalablement ou une fois le tournoi commencé, en informant les délégués de toutes les équipes de ces modifications.



H. DÉROULEMENT DU TOURNOI : (Prévisionnel)

Samedi 4 juin 2022

10H00 Accueil des équipes

11H00 Début des premiers matches

13H00 Pause (Défilé des délégations et pot d'accueil)

14H00 Reprise des matches

19H00 Fin des matches première partie

20H00 Apéritif/Musique (compris dans l'engagement équipe et accompagnateurs)

21H30 Dîner/Concert (compris dans l'engagement équipe et accompagnateurs)

01H00 Fin

Possibilité de rejoindre le centre-ville pour poursuivre la soirée (Visite nocturne d'Angers, bars, discothèques ...)

Dimanche 5 juin 2022

08H00 Accueil des équipes pour les premiers matches (voir planning)

09h00 Reprise des matches deuxième partie

12H00 Pause

13H00 Reprise des derniers matches

16H00 Fin des matches et Remise des récompenses

Lundi 6 juin 2022

Tourisme (libre)

5. Intentions de participation

SCO d'Angers Hockey

Festival Hockey sur Gazon Vétérans féminin/ masculin

4 et 5 juin 2022

PAYS :

CLUB :

Nombre de licenciés :

PRÉSIDENT :

Nom référent équipe :

ADRESSE :

Code postal :

Ville :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

Le club ----- est intéressé pour participer au Festival international de Hockey sur Gazon Vétérans le 4 et 5 juin 2022 et désire recevoir plus d'informations.

Réponse souhaitée avant le 31 janvier 2022



Angers Jumelage : angersjumelages@gmail.com

Fr  : denisrose2@gmail.com ; emmanuel.leray@hockeyscoangers.fr

NL  : thomaseveleens@hotmail.com

B  : thomaseveleens@hotmail.com

I  : angersjumelages@gmail.com

PL  : angersjumelages@gmail.com

GRB/ IRL    : emmanuel.leray@hockeyscoangers.fr ; denisrose2@gmail.com

D  : mg@mickaelgohlke.com

SP  : fredericpare@hotmail.com

GROUPE SCO D'ANGERS HOCKEY
Stade Paul Robin 49000 Angers
Président : Emmanuel.leray@hockeyscoangers.fr

6. Hébergements :

<https://www.booking.com/>

<http://www.airbnb.fr/hébergements/angers>

<https://www.campingangers.com>

- location chalet, mobil-home, 5 min du terrain

<https://tourisme.destination-angers.com>

...



7. Tourisme :

Angers :

- [Château d'Angers](#)
- [Cathédrale d'Angers](#)
- [Terra Botanica](#)
- [Musée Lurçat](#)
- [Musée des Beaux-Arts](#)
- [Galerie David d'Angers](#)
- [Jardin des Plantes](#)
- [Maison d'Adam](#)
- ...



A proximité :

[Musée des 24H du Mans](#)

[Le Puy du Fou](#)

Vallée de la Loire :

- | | |
|--|--------|
| • Château de Villandry | 60 km |
| • Château de Chaumont | 110 km |
| • Château de Serrant | 15 km |
| • Château de Saumur | 50 km |
| • Château d'Ussé | 50 km |
| • Château Royal d'Amboise | 105 km |
| • Château de Langeais | 70 km |
| • Château de Chambord | 150 km |
| • Forteresse Royal de Chinon | 70 km |
| • ... | |

